



Cabinet du ministre d'État

Paris, le mardi 20 juillet 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenelle Environnement : Jean-Louis BORLOO annonce le lancement du Comité National de la Géothermie

Le Grenelle Environnement et le Plan de développement des énergies renouvelables qui en est issu fixent des objectifs ambitieux de développement de la géothermie : multiplication par 6 de la production d'énergie issue de la géothermie en 2020, en relançant à grande échelle les programmes en Ile-de-France, en Alsace, en Aquitaine, Midi-Pyrénées, et Centre, et en équipant 2 millions de foyers de pompes à chaleur, ce qui représente un investissement entre 15 et 20 milliards d'euros.

Il s'agit non seulement de contribuer à l'atteinte de l'objectif de 23 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie à l'horizon 2020, mais également de susciter l'émergence en France d'une véritable filière industrielle créatrice d'emplois. La géothermie a ainsi été identifiée comme l'une des 18 « filières vertes » prioritaires.

Afin d'accélérer le développement de la géothermie dans notre pays, Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, en charge des Technologies Vertes et des Négociations sur le Climat, a décidé de mettre en place un Comité National de la Géothermie, présidé par Philippe VESSERON, Président d'honneur du BRGM.

Ce Comité, qui vient d'être officiellement créé, aura pour tâche de proposer des actions et des recommandations pour le développement de chacune des formes de la géothermie, au travers d'une « **Gouvernance à 5** », en cohérence avec la méthode du Grenelle Environnement. Le ministre d'État a remercié les 35 personnes qui ont accepté de participer aux travaux de ce Comité.

Le Comité National de la Géothermie a débuté ses travaux sur **trois enjeux prioritaires** : la simplification administrative et la qualité, la formation des personnels

Contacts presse :

Benoît PARAYRE 01 40 81 72 36
Muriel DUBOIS-VIZIOZ 01 40 81 31 73

et la diffusion de l'information vers chacune des parties intéressées. **Les premières propositions du Comité seront présentées au ministre d'État à la rentrée.**